

## COMITE POUR LA MEMOIRE ET L'HISTOIRE DE L'ESCLAVAGE

### Prix de thèse du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage 2011 Appel à candidatures

Depuis 2005, un prix récompense une thèse novatrice ou importante pour faire progresser la connaissance de l'histoire de la traite, de l'esclavage et des abolitionnismes à l'époque coloniale mais aussi ses conséquences dans le monde actuel.

Les docteurs ayant soutenu leur thèse en 2009 et 2010 sont invités à se porter candidat pour le prix "CPMHE-Histoires de l'esclavage 2011" doté de 7000€

\*

### Prix 2011 du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage

#### Article premier - Titre, périodicité et objet

Le Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage décerne tous les ans un prix.

Ce prix récompense les auteurs pour une thèse de doctorat inédite, en langue française, qui contribuent à une meilleure connaissance de la traite négrière, du système esclavagiste, des processus d'abolition et de la mise en place de sociétés post-esclavagistes dans le monde atlantique et dans l'océan Indien, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la période contemporaine.

Toutes les thèses de langue française, achevées et soutenues dans des universités françaises ou francophones, peuvent prétendre au prix sous réserve de respecter toutes les conditions (sujet, date de soutenance, dossier complet adressé au CPMHE).

#### Art. 2 – Domaine

Les thèses soumises au jury pourront suivre différentes approches (théorique, empirique, comparatiste ou méthodologique) et relever de plusieurs disciplines (histoire, droit, sciences politiques, sciences, littérature, art, philosophie, etc.)

#### Art. 3 – Calendrier du prix 2011

Le prix du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, attribué pour la première fois en 2005, est décerné chaque année.

Les candidats, qui doivent avoir soutenu leur thèse dans les deux années au plus qui précèdent la date limite de remise des manuscrits, sont invités à faire parvenir leur dossier au ministère de l'Outre-mer avant la date limite fixée chaque année.

**Pour le prix 2011 du Comité pour la mémoire et histoire de l'esclavage, les candidats doivent faire parvenir leur dossier au plus tard le 31 mars 2011.**

#### **Art. 4 - Candidatures et thèses en compétition**

Les candidats adresseront au Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage :

- leur thèse en deux exemplaires papiers ainsi que sur format numérique; un résumé de dix pages maximum (cinq exemplaires) ;
- un curriculum vitae (cinq exemplaires) ;
- Une copie du document administratif attestant la soutenance
- Le rapport du jury de thèse.

Les candidats sont également invités à faire part de leurs coordonnées complètes pour pouvoir être joints (photocopie d'une pièce d'identité, adresse physique, téléphone, adresse électronique).

Le jury établira après la date limite d'inscription la liste des candidats admis à concourir sur le site du CPMHE ([www.cpmhe.fr](http://www.cpmhe.fr))

#### **Art. 5 - Le jury**

Le jury est composé des membres du CPMHE auxquels peuvent être associés, sur proposition des membres du comité, des personnalités extérieures. Le président du Comité préside le jury avec voix délibérative. Chaque thèse est examinée par deux membres du jury qui établissent un rapport circonstancié sur les mérites du travail de recherche des candidats.

#### **Art. 6 - Décision du jury**

Le prix du CPMHE est décerné à la majorité absolue des membres présents. Si la majorité absolue n'est pas obtenue au premier tour, un deuxième tour est organisé dans les mêmes conditions. Si un troisième tour est nécessaire, seules les deux thèses qui ont obtenu le plus de voix au tour précédent restent en compétition et la décision est prise à la majorité relative. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Toutefois le jury a la possibilité décider d'attribuer le prix ex-aequo à deux candidats.

Le jury est également en droit de ne pas décerner de prix s'il juge que les thèses présentées ne correspondent pas aux critères d'attribution.

#### **Art. 7 - Le prix**

Le prix du Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage est une somme de 7 000 € (sept mille euros). Le lauréat s'engage à porter mention de ce prix dans son curriculum vitae et dans les communications liées à cette thèse. En cas de publication de la thèse, le prix devra être mentionné.

#### **Art. 8 - Remise du prix**

La remise du prix Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage est remis au cours d'une cérémonie dont la date est portée à la connaissance du lauréat après l'annonce des résultats.

Françoise Vergès,

La présidente du Comité, le 16 décembre 2010

## Adresser le dossier de candidature à :

### Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage

Prix « Histoires de l'esclavage » 2010

Ministère chargé de l'Outre-mer

27, rue Oudinot, 75358 Paris 07 SP

Contact :

M. Frédéric LAZORTHES, secrétaire général du CPMHE, [frederic.lazorthes@outre-mer.gouv.fr](mailto:frederic.lazorthes@outre-mer.gouv.fr)

N.B. Les thèses envoyées par les candidats ne seront pas réexpédiées. Merci de prévoir l'envoi d'une version électronique sur un CD-ROM ou une clé USB

\*\*\*

### Les lauréats du prix du CPMHE

**2010** – Jean MOOMOU *Les Boni de l'âge d'or et du grand « takari » 1860-1969, temps de crise et temps d'espoir* (Ecole des Etudes en Sciences Sociales, thèse soutenue le 10 décembre 2009 sous la direction de Bernard VINCENT)

2009 – Pas de lauréat

**2008** – Natacha BONNET *Seigneurs et planteurs entre ouest atlantique et Antilles : quatre familles du 18ième siècle* (Université de Nantes, thèse soutenue sous la direction de Guy SAUPIN)

**2007** – Antonio de ALMEIDA MENDES *Une histoire transcontinentale et transnationale de la traite moderne entre Atlantique et Méditerranée (XVe- XVIIe siècles)* (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, thèse soutenue sous la direction de Bernard VINCENT)

**2006** – Audrey CAROTENUTO *Les résistances serviles dans la société coloniale de l'île Bourbon (1750-1848)* (Université de Provence, thèse soutenue sous la direction de Colette DUBOIS)

**2005** – Hubert GERBEAU *L'esclavage et son ombre à Bourbon (XIXe-XXe siècles)* (Université d'Aix-en-Provence, thèse soutenue sous la direction de Gérard CHASTAGNARET)